LES CAS DE DÉBLOCAGE ANTICIPÉ

CESSATION DU CONTRAT DE TRAVAIL

QUELS SONT LES ÉVÉNEMENTS PERMETTANT LE DÉBLOCAGE ?

- **Cessation du contrat de travail du titulaire du compte.**
Licenciement, démission, retraite*, terme d'un CDD, fin de contrat d'apprentissage, de professionnalisation...
- **Fin d'exercice d'une activité non salariée :** profession libérale, commerçant, artisan.
- **Fin de mandat social.**

* Cf. fiche *Disponibilité de l'épargne en cas de retraite.*

Un rachat partiel ne permet pas une saisie complémentaire, il faudra donc attendre la disponibilité des avoirs.

IMPORTANT

La validation de votre ordre est fonction de la **date de réception des pièces justificatives.**
Vous avez **30 jours pour nous adresser** les pièces justificatives à compter de la saisie sur votre espace privé ou de la réception de la demande (par courrier), **au-delà, votre ordre sera annulé.**

DATE DE L'ÉVÉNEMENT

- **Salarié :** date de la cessation du contrat de travail dans l'entreprise.
- **Professions libérales, commerçants, artisans :** date de déclaration de cessation d'activité à l'URSSAF.
- **Conjoint collaborateur / conjoint associé :** date de fin du statut de conjoint collaborateur ou associé.
- **Mandataire social :** date du Procès Verbal de révocation ou de non-renouvellement du mandat social.

QUELLES SONT LES CONDITIONS D'APPLICATION ?

- Dans le cas d'un **déblocage partiel,** les avoirs les plus anciens sur le support financier demandé sont débloqués en priorité.
- **Le certificat de travail ou l'attestation** doit faire apparaître les éléments suivants :
  - les noms et prénoms du salarié,
  - les dates d'entrée et de sortie de l'entreprise,
  - la nature de l'emploi, la raison sociale et l'adresse de l'entreprise,
  - la signature lisible de l'employeur, la date et le lieu de délivrance du justificatif.
- **Précisions concernant la participation et l'intéressement :** Les droits acquis au titre des exercices comptables de l'entreprise, clos ou en cours au moment de l'événement pourront également être remboursés après leur investissement dans le PEE.
- Seules les sommes investies avant la date du fait générateur peuvent être remboursées par anticipation.

EN BREF

PLANS CONCERNÉS	DÉLAI POUR FORMULER LA DEMANDE DE DÉBLOCAGE	NOMBRE DE DEMANDES DE DÉBLOCAGE AUTORISÉES
PEE/PEI	À TOUT MOMENT	1

Vous pouvez effectuer votre **demande de déblocage** directement depuis votre **espace privé.**

UNSA DISNEYLAND PARIS
Récupéré sur

Téléchargé sur unsa-disney.fr le 18 novembre 2026 à 20:55 · UNSA Disneyland Paris

CESSATION DU CONTRAT DE TRAVAIL

QUELS SONT LES ÉVÉNEMENTS EXCLUS ?

- **Mutation professionnelle :** changement de poste de travail au sein de la même entreprise, changement d'établissement au sein d'un même groupe ou encore mobilité géographique, n'entraînant ni rupture du contrat de travail ni signature d'un nouveau contrat.
- Établissement d'un **CDD suivi d'un CDI**.
- Suspension du contrat de travail (congé maternité, d'adoption parental).
- Dans les entreprises de 250 salariés au plus, **un mandataire social**, titulaire d'un contrat de travail qui est rompu mais qui reste mandataire social, ne peut pas récupérer son épargne. Il peut en revanche continuer à faire des versements sur le PEE/PERCO/PERECO au titre de son mandat social.

QUELS SONT LES JUSTIFICATIFS À FOURNIR ?

LICENCIEMENT, DÉMISSION, TERME D'UN CDD, FIN DE CONTRAT D'APPRENTISSAGE, DE PROFESSIONNALISATION...

- Copie du certificat de travail.

OU

- Attestation de l'employeur certifiant que le contrat de travail est rompu, signée par l'employeur et sur laquelle un cachet de l'entreprise est apposé.

OU

- Attestation de l'employeur destinée à France Travail.

MANDATAIRE SOCIAL SANS CONTRAT DE TRAVAIL

plusieurs documents à fournir

- Procès-verbal de révocation ou de non-renouvellement du mandat, délivré par l'organe décisionnaire.

ET

- Attestation de l'entreprise du non-cumul du mandat social avec un contrat de travail.

MANDATAIRE SOCIAL AVEC CONTRAT DE TRAVAIL

- Le déblocage interviendra à l'issue de la cessation de ce contrat de travail.

PROFESSION LIBÉRALE, COMMERÇANT, ARTISAN

- Attestation de cessation d'activité de l'URSSAF ou de la Sécurité sociale des indépendants (ex RSI) (profession libérale ou indépendant).

OU

- Récépissé de radiation du RCS (commerçant).

OU

- Récépissé de radiation du répertoire des métiers (artisan).

UNSA DISNEYLAND PARIS
récupéré sur

Téléchargé sur unsa-disney.fr le 18 novembre 2026 à 20:55 · UNSA Disneyland Paris

CESSATION DU CONTRAT DE TRAVAIL

QUELS SONT LES JUSTIFICATIFS À FOURNIR ? (suite)

CONJOINT COLLABORATEUR
plusieurs documents à fournir

- Récépissé de radiation de la mention de conjoint collaborateur au RCS ou au répertoire des métiers ou déclaration du chef d'entreprise au guichet unique de la radiation du conjoint collaborateur et notification du guichet unique au conjoint de la réception de la déclaration de radiation.

ET

- Extrait de l'acte de mariage sur le livret de famille ou délivré par l'officier de l'état civil.

OU

- Extrait de l'acte de naissance délivré par l'officier de l'état civil portant la mention de la déclaration de PACS.

OU

- Récépissé d'enregistrement du PACS remis par le greffe du Tribunal d'Instance, ou par l'officier de l'état civil (pour les PACS conclus à compter du 01/11/17) ou le notaire.

CONJOINT ASSOCIÉ
plusieurs documents à fournir

- Acte de cession des parts sociales.

ET

- Extrait de l'acte de mariage sur le livret de famille ou délivré par l'officier de l'état civil.

OU

- Extrait de l'acte de naissance délivré par l'officier d'état civil portant la mention de la déclaration de PACS.

OU

- Récépissé d'enregistrement du PACS remis par le greffe du Tribunal d'Instance, ou par l'officier d'état civil (pour les PACS conclus à compter du 01/11/17) ou le notaire.

Les justificatifs listés sont les documents les plus couramment utilisés pour vérifier l'existence de l'événement invoqué.

UNSA DISNEYLAND PARIS
récupéré sur

Studio BNP Paribas E&RE - 03-26-010 - Cas de déblocage / ES - Mars 2026

BNP PARIBAS EPARGNE & RETRAITE ENTREPRISES est un Métier de BNP Paribas SA
BNP PARIBAS - S.A au capital de 2 203 201 214 euros
Siège social : 16, bd des Italiens - 75009 Paris
RCS Paris 662 042 449 - N° identifiant CE FR 76 662 042 449
www.bnpparibas.com
N°ADEME : FR200182_01XHWE

Téléchargé sur unsa-disney.fr le 18 novembre 2026 à 20:55 · UNSA Disneyland Paris